

### § III — Séance du Samedi, 10 septembre.

La troisième et dernière séance sacerdotale a lieu aujourd’hui dans la matinée à 10 h. ½, après la messe en plein air. Bien que l’assistance fut un peu moins nombreuse qu’aux deux précédentes, en raison des autres réunions qui se tenaient à la même heure, sous le rapport du travail, cette dernière séance fut néanmoins un beau succès.

La séance s’ouvrit sous la présidence de Mgr Maes, évêque de Covington, et président de l’Association des Prêtres-Adorateurs aux États-Unis. A ses côtés, ont pris place Mgr Touchet, évêque d’Orléans, Mgr Bernard et la plupart des évêques canadiens.

La parole est donnée d’abord au R. P. *Galtier*, S. S. S., secrétaire du Comité des travaux, pour dire un mot sur divers travaux ou rapports préparés en vue du Congrès eucharistique de Montréal, et qui n’ont pu figurer sur le programme officiel déjà si chargé.

Parmi les voeux soumis à l’approbation du Congrès, il en est un d’une particulière importance, reçu de plusieurs côtés à la fois. On demande que des démarches soient faites en Cour de Rome pour obtenir que l’*Octave de la fête du Très Saint Sacrement soit déclarée Octave privilégiée “ad instar Epiphaniae et Pentecostes”*, et que soit étendu à tous les prêtres le privilège, dont jouissent déjà certains instituts religieux, de réciter durant toute cette Octave, l’office si beau et si sacerdotal du T. S. Sacrement, le chef-d’œuvre de l’angélique Docteur.

Un tonnerre d’applaudissements ratifie cette proposition et prouve qu’elle a été au cœur de tous les prêtres présents.

Le vénéré Supérieur de Saint-Sulpice, M. l’abbé *Lecoq*, examine ensuite dans son rapport la question si grave “du Recrutement des vocations : sa nécessité, ses moyens.” Voici le résumé de ce travail marqué au coin de l’expérience :